

Ecole publique laïque La Cormegeaie
 3 impasse de la Cormegeaie
 41100 VENDOME
 ☎ 02.54.77.24.50
 e-mail : ec-la-cormegeaie-vendome@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL **de la réunion du Conseil d'école** **du 9 avril 2021**

Les conditions sanitaires ne permettant pas d'organiser un conseil d'école « classique », la réunion s'est tenue en visioconférence.

Président	BOUGUEREAU Benoît	
Secrétaire	CORNU Audrey	
Enseignants	GIRODON Sylvie	absente excusée
	LANDIER Jacques	
	BOUCLET Sophie	
	MENARD Sandy	
	BRAULT Mathilde	absente excusée
Parents d'élèves	GAIDOU Caroline	
	PEAN Audrey	
	TARDIF Lorène	
	SOUPIZON Mathilde	absente excusée
	DARA-BOUSCASSE Virginie	
	MULLIER Olivier	
	URBAN-CORNILLON Amandine	absente excusée
Conseiller municipal I. E. N. D.D.E.N. RASED	DEBAILLIE Emilie	absente excusée
	PETIT Marie-Blanche	absente excusée
	DUQUERROY Raphaël	
	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
	TURPIN Mauricette	
	MARTIN Laurent	absent excusé

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p><i>Le Président accueille les membres du conseil d'école dans les conditions particulières liées au protocole. Dans ce cadre sanitaire, les participants ont été invités à se connecter à la classe virtuelle du CNED.</i></p> <p><i>Avant de commencer la réunion, le Président s'excuse sur l'erreur faite à l'ordre du jour de l'invitation puisqu'un même sujet est noté deux fois, en l'occurrence l'équipement informatique. Il n'y aura donc pas de point numéro 6.</i></p>	

1) Rythmes scolaires :

L'école a été destinataire d'un courrier de Madame l'Inspectrice d'Académie demandant au Conseil de se prononcer sur la reconduction de la dérogation des rythmes scolaires. En effet, c'est à titre dérogatoire depuis 2017 que les écoles sont ouvertes sur 4 jours et l'autorisation accordée court jusqu'en 2021. La municipalité devra à son tour faire connaître sa position avant le 30 avril 2021.

Les représentants des parents sont consultés et se prononcent pour le maintien de l'organisation actuelle mais ne prennent pas de position tranchée car ils ne se sentent pas représentatifs de tous les parents puisqu'aucun référendum n'a pu être organisé (compte tenu du contexte et des délais restreints).

La mairie souhaite rester sur les 4 jours dérogatoires et maintenir le rythme scolaire actuel, notamment parce que l'organisation extrascolaire est réglée sur ce rythme.

Les enseignants sont également pour le maintien de l'organisation actuelle.

2) Protocole sanitaire :

L'école continue d'adapter son organisation en fonction du protocole sanitaire en vigueur au moment.

Les dispositions prises pour éviter le brassage (respect des distanciations en dehors du groupe classe, zones déterminées à l'arrivée et au départ de l'école, décalage des récréations, cour séparée en 2 espaces pour les récréations) ont été maintenues. L'équipe enseignante est vigilante sur le port du masque.

Les mêmes règles s'appliquent durant la pause méridienne et dans le restaurant des longues tables ont été installées pour respecter les distances sanitaires. Les enfants y déjeunent par classe sur 2 services.

Nous achevons ce soir une courte semaine de travail en distanciel : le site informatique de la Cormegeaie a été à nouveau le vecteur pour la transmission des devoirs aux familles.

Dans le même temps, l'école a accueilli 8 enfants en moyenne par jour selon les professions dites prioritaires des parents. Il est à noter que toutes les écoles de Vendôme sont restées ouvertes, au soulagement des enseignants qui craignaient devoir comme en mars 2020 assurer l'accueil des enfants de différentes écoles. A chaque fois, 2 enseignants étaient présents (un de chaque cycle) ainsi que notre service civique.

On note avec satisfaction que la Cormegeaie n'a pas été trop impactée (en espérant que cela dure) et que s'il y a eu quelques cas d'enfants positifs, cela a toujours été après avoir été cas contact dans la cellule familiale, jamais par une contamination à l'école (il n'y a donc pas eu à déclencher « d'alerte »).

M. Bouguereau rappelle la décision prise en conseil des maîtres lundi 29 mars (décision liée au contexte sanitaire et à l'avance des vacances de deux semaines) : le LSU (livret scolaire unique) sera transmis aux parents 2 semestres plutôt que 3 trimestres. La prochaine transmission du LSU aura donc lieu en juin.

3) Equipement numérique :

La municipalité s'était engagée à équiper l'école de tablettes groupées en classe mobile, ce qui correspondait au dernier volet de la dotation en matériel numérique.

C'est chose faite depuis vendredi 2 avril : l'équipe enseignante a reçu 14 tablettes et un nouvel ordinateur portable, le tout conditionné dans une valise qui peut être branchée. Un logiciel permet de gérer l'ensemble des tablettes et une borne intégrée autorise l'accès à Internet sans connexion filaire. Une courte formation a été dispensée aux enseignants. M. DUCQUERROY était présent à cette remise.

L'outil semble être de qualité et permettre de nouvelles activités. Toutefois, la valise est lourde et il faudra s'organiser pour son déplacement (elle est stockée dans la salle sécurisée).

L'école remercie la municipalité.

Mme Gaidou demande pourquoi à la place de descendre la (lourde) mallette dans les salles de classe au rez-de-chaussée, les élèves ne se déplacent pas dans la salle informatique.

M. Bouguereau explique que l'intérêt de cette mallette réside avant tout dans le fait de l'intégrer directement au sein d'une séance pédagogique dans la salle de classe.

4) Prévisions d'effectifs :

Même s'il est encore trop tôt pour créer les classes, les nombres d'élèves pour la rentrée 2021 s'affinent. C'est surtout au niveau des CP que l'école cherche à obtenir des chiffres puisque pour les autres groupes, on peut raisonnablement effectuer une translation.

Après s'être renseigné auprès de la maternelle, il apparaît que ce sont 20 enfants (sur les 28 en grande section actuellement) qui devraient rejoindre la Cormegeaie en septembre (important déséquilibre entre notre école et Yvonne Chollet). On note un petit déficit car ce sont 26 CM2 qui partent vers le collège.

Comme la période d'inscription n'est pas achevée et que d'expérience on sait qu'il y a un peu de mouvement durant l'été, il est difficile de se projeter véritablement.

Dans les perspectives, on peut noter un plutôt faible nombre de moyennes sections (à 26 seulement pour les deux écoles élémentaires ensuite) mais 40 petits.

M. Duquerroy précise que l'école compte actuellement 118 élèves et qu'il en est prévu pour le moment 110 à la rentrée prochaine (19 CP, 21 CE1, 27 CE2, 17 CM1 et 26 CM2).

M. Bouguereau note qu'il faudra attendre la rentrée 2023 pour que la rentrée de CP apporte un effectif plus conséquent.

Un parent demande si la redirection peut être plus équilibrée entre l'école de la Cormegeaie et l'école Yvonne Chollet. M. Bouguereau explique qu'avec Mme Chevallier, ils veilleront très certainement à trouver le meilleur compromis possible pour ne mettre en péril ni l'une ni l'autre des deux classes de CP.

M. Bouguereau remarque qu'il est tout à fait envisageable que de nouvelles inscriptions aient lieu pendant l'été.

5) Exercices et plan particulier de mise en sûreté :

Un nouvel exercice pour tester le plan particulier de mise en sûreté a été réalisé le 11 février dernier. Il s'agissait de répondre à un risque majeur (en l'occurrence une tempête). Le PPMS a été suivi et aucun dysfonctionnement n'a été relevé (c'est plus compliqué quand il s'agit de tester le PPMS attentat – intrusion). Les enfants sont restés sagement confinés.

6) Pause méridienne :

Les parents d'élèves avaient soulevé au dernier conseil des difficultés de communication entre les animatrices et les enfants, particulièrement les CM2 et mis en avant le manque de respect dans les relations.

Madame Bussereau, coordinatrice des activités périscolaires à la mairie, était rapidement intervenue pour entendre les uns et les autres. Il semblait que des solutions avaient été apportées mais à la veille des congés d'hiver, le personnel d'animation a eu une réaction fâcheuse et inadaptée au comportement de quelques enfants irrespectueux de certaines règles : tous les élèves de CM2 ont été contraints de rester assis dans la cour par des températures en-dessous de zéro. L'information est rapidement revenue à Mme Bussereau qui a discuté avec les animateurs, reçu une famille et au final, durant les congés, le service éducation de la ville a décidé de changer l'équipe d'animation pour la rentrée.

C'est donc un nouveau groupe qui est en place. Il a le mérite d'offrir, en partenariat avec l'école qui met du matériel à disposition, des animations qui semblent appréciées des élèves. À noter qu'un animateur sera remplacé pour le dernier trimestre, sa période d'essai n'ayant pas été validée.

Mme Gaidou demande si l'équipe en place auparavant travaille encore dans des écoles.

À la connaissance de M. Duquerroy, cette équipe ne travaille plus dans les écoles de Vendôme.

Mme Gaidou rappelle qu'il aurait été apprécié que la mairie envoie un courrier aux parents pour dire que l'équipe d'animateurs a changé, car certains parents ne mettent pas leur enfant à la cantine précisément à cause de cela. Elle demande aussi à M. Bouguereau s'il peut rappeler aux parents qu'ils peuvent contacter les représentants des parents d'élèves dans ce genre de cas.

M. Bouguereau en prend acte. Il explique aussi les difficultés rencontrées par Mme Bussereau pour recruter des animateurs qualifiés sur le bassin vendômois.

Mme Dara-Bouscasse prend la parole pour expliquer les difficultés rencontrées par les filles pour s'intégrer aux équipes masculines de football sur la pause méridienne. M. Bouguereau répond que les filles doivent absolument aller voir les animateurs et se propose de les accompagner lui-même, l'école étant très vigilante à faire respecter l'égalité filles-garçons. M. Landier prend la parole pour appuyer ces propos.

7) Informations diverses :

- Malgré les conditions actuelles, les classes de l'école poursuivent des activités ou montent des projets. Ainsi, les CP et les CE1 pourraient se rendre au zoo de Beauval en fin d'année, les CE2 et CM1 iraient en bord de Loire pour des animations sur la faune et la flore, ces mêmes CM1 sont engagés dans « le salon des sciences », les CM2 devraient se rendre au centre d'éducation routière de Blois et entrer à la mi-mai dans leur cycle voile.

Les classes ont profité et profiteront encore du musée à l'école avec Philippe Berthommier, Marie-Emilie Saillard sur le patrimoine, des interventions de Chloé en musique, des éducateurs des clubs de football (pour les CP, CE1, CM1 et CM2) de handball (CP et CM1) et de judo (CE2) de l'USV pour des cycles sportifs...

Mme Gaidou demande s'il est envisageable de reprogrammer un cycle piscine pour toutes les classes qui n'ont pas pu l'avoir.

M. Bouguereau rappelle que la piscine est rouverte depuis 10 jours et que cela a permis aux CM2 de passer les tests d'activité nautique. Il déplore le fait qu'entre mai et juin il ne soit pas envisageable d'accueillir toutes les classes et que les compétences qui devaient être acquises ne pourront pas l'être.

- Les traditionnelles photos de classes ont été réalisées par M. COUTABLE dans le respect des règles sanitaires. L'école attend les épreuves.

Mme Gaidou demande s'il est envisageable cette année que le prix soit revu à la baisse et que la coopérative fasse un geste, compte tenu de son niveau actuel.

M. Bouguereau concède que la coopérative compte effectivement plus de 5 000 euros et qu'elle n'a pas vocation à « faire » de l'argent mais il rappelle aussi que tout l'argent récolté par la coopérative bénéficiera de manière certaine – à un moment ou à un autre – directement aux enfants. L'argent de la coopérative va d'ores et déjà servir à financer des projets plus onéreux (comme le zoo de Beauval, l'association des bords de Loire, qui nécessitent un transport), mais une réflexion peut s'engager sur la façon dont il sera dépensé (achat de tables pour l'extérieur, fête de fin d'année, etc.).

- Le stage de réussite à destination de certains élèves de CM2 initialement prévu la première semaine des congés et animé par Mme BALLU-DUCHESNE n'aura pas lieu.

- L'école a reçu la visite de Mme MALLET, Inspectrice Générale, qui est venue observer une séance d'histoire en CM2 et échanger avec le maître dans le cadre d'un bilan national autour des pratiques dans les classes du cycle 3.

- Mme Péan intervient pour demander ce qu'il en est de la vaccination de l'équipe enseignante.

M. Bouguereau répond que l'équipe enseignante n'a à ce jour pas plus d'informations que celles diffusées par les médias.